

Le 7 juillet 2021

**DIRECTION DEVELOPPEMENT  
SERVICE HABITAT LOGEMENT**

**Chargé des aides au parc public  
et du suivi du budget**

**(cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux)**

Réf. : PAI-REC/FC/VB/SG

**A V I S   D E   P O S T E  
A   P O U R   V O I R**

Rattaché à la Direction Développement de Le Mans Métropole, le service Habitat Logement anime et met en œuvre la politique locale de l'habitat de l'agglomération en direction du parc de logements sociaux et privés, gère au nom de l'Etat les aides à la pierre déléguées et accueille le public à la recherche d'un logement social ou d'informations générales sur l'habitat.

L'agent aura pour :

**Missions :**

**principales :**

- Suivi des demandes de subventions concernant le logement social (aides de Le Mans Métropole et aides de l'Etat déléguées) : programmation, assistance aux bailleurs pour le montage des dossiers de subventions, contrôle des pièces à fournir, instruction et suivi des aides de Le Mans Métropole (réhabilitation, construction et démolition), élaboration et suivi des délibérations de programmation et de financement, et des conventions
- Suivi des crédits d'Etat (encaissement et reversement aux bailleurs) dans le cadre de la délégation des aides à la pierre
- Elaboration des propositions budgétaires du service en lien avec la Direction, préparation du volet financier de la Commission Communautaire compétente en matière d'habitat
- Suivi de l'exécution budgétaire
- Actualisation de divers tableaux de suivi (suivi financier, suivi d'opérations, outils de gestion)

**ponctuelles :**

- Propositions d'évolutions des dispositifs d'aides de Le Mans Métropole au logement social, en lien avec la Direction
- Préparation des avis du service concernant les garanties d'emprunts, contributions aux avis concernant la vente de terrains ou immeubles appartenant aux bailleurs sociaux, et autorisations d'urbanisme

- Participation à l'élaboration et au suivi du volet logement social du Programme Local de l'Habitat

#### **Projets ou objectifs nouveaux :**

Perspective de reprise en interne par Le Mans Métropole de l'instruction des dossiers de demandes de subventions et de paiement des aides de l'Etat déléguées (passage en délégation de type 3)

#### **Contraintes liées à l'emploi :**

- Horaires variables du lundi au vendredi – présence sur la plage fixe (9h15-11h30/14h-16h30)
- Obligation de présence en fonction des nécessités de service
- Ponctuellement, déplacements pour réunions ou formations

#### **Profil, compétences et expériences requises :**

- Bac + 2 exigé en finances ou économie, un niveau Licence serait apprécié
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Powerpoint), bonne maîtrise d'Excel, une connaissance de logiciels budgétaires et comptables serait appréciée
- Connaissance des finances publiques, une connaissance du financement du logement social serait appréciée
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation, capacités d'adaptation
- Qualités relationnelles : sens du travail en équipe et aisance dans les contacts avec de nombreux interlocuteurs (services et partenaires)

Pour tous renseignements complémentaires sur l'emploi à tenir, contacter : **Laetitia MANCEAU, Responsable du pôle habitat - Service Habitat Logement - 02.43.47.37.46, [laetitia.manceau@lemans.fr](mailto:laetitia.manceau@lemans.fr).**

Pour candidater, adresser lettre et CV à : **Monsieur le Président de Le Mans Métropole – DRH / Pôle accompagnement individuel – CS 40010 – 72039 LE MANS Cedex 9 ou [recrutement@lemans.fr](mailto:recrutement@lemans.fr).**

#### **Modalités de recrutement :**

- **Statutaires** : par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou à défaut à titre contractuel
- **Rémunération et avantages** : celle prévue par le statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et avantages annexes, soit à titre indicatif au 1<sup>er</sup> échelon du grade : **25 425,56 € brute annuelle au 01/07/2021**
- **Évolution de carrière** : selon les règles statutaires de la Fonction Publique Territoriale pour le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
- **Date limite de dépôt des candidatures : 27 août 2021**